

Réunion du 04/09/2015

CONGES SPECIAUX ET PART VARIABLE

Pour le calcul de l'absentéisme, les congés spéciaux sont pris en compte dans le règlement de la part variable. Les élus CGT, une nouvelle fois, s'insurgent contre le caractère injuste de cette mesure, notamment, lors du décès d'un enfant, d'un conjoint ou d'un parent. Nous demandons que ce type d'absences soit exclu du calcul de l'absentéisme.

Pour 2015, les règles restent les mêmes. Lors de l'établissement du règlement de la part variable pour 2016, la Direction a entendu notre demande qualifiée de « légitime ».

La DRH entend souvent, mais de là à prendre en compte !... Nous serons donc vigilants lors de la présentation de la part variable 2016 et ferons tout notre possible pour éviter que cette injustice perdure.

FERMETURE LE SAMEDI DE LA DIRECTION ADJOINTE DU CREDIT

Les élus CGT souhaitent connaître quand le réseau sera informé de cette fermeture, sachant que le CAB CREDIT, seul ouvert, ne pourra effectuer d'actes comme par exemple les débloques de fonds.

Le point a bien été remonté et est en cours de traitement. Le nécessaire devrait être fait.

Il est à noter qu'une alerte concernant la fermeture de l'URA a été diffusée, donc pourquoi ne pas informer pour les crédits, le juridique et le contentieux ? Les collègues du réseau vont se sentir bien isolés le samedi et leur conditions de travail seront encore plus détériorées face à l'impossibilité de répondre aux demandes de la clientèle (compte opposé par le juridique, déblocage de fonds pour travaux aux crédits, etc...).

CONGES PAYES

Quand la prochaine note concernant les congés payés d'hiver 2015 et de printemps 2016 paraîtra-t-elle ?

La note est en cours de rédaction et sera diffusée courant septembre.

A surveiller.

PONTS 2016

Nous proposons les jours de pont suivants :

pour les collègues travaillant du lundi au vendredi –
les 15/07 et 31/10/2016

pour les collègues travaillant du mardi au samedi -
les 2/01, 12/11 et 24/12/2016.

Nous rappelons à la Direction que les samedis de Pâques et de Pentecôte sont un usage. De plus, le samedi et le lundi de Pentecôte, journée de solidarité, ont été déduits des jours RTT (voir PV CE) et donc ne doivent pas rentrer dans les jours de ponts donnés par la Direction.

La Direction a bien enregistré nos propositions et statuera en Comité d'Entreprise.

ENTREE RETARDEE SUITE RENTREE SCOLAIRE

Au moment où nous rédigeons cet ordre du jour, nous n'avons pas vu d'information relative à une souplesse envers les collègues qui doivent accompagner leurs enfants. Qu'en est-il cette année ?

Un mail de M. DUSART a été adressé le vendredi 28/08 à toutes les hiérarchies avec instruction de relayer l'information aux employés.

Comme d'habitude, certains responsables « ont mangé la commission », laissant les collègues dans l'expectative la plus complète. Les élus CGT ont insisté pour



que l'information soit diffusée en temps et en heure à l'ensemble du personnel et non par voie hiérarchique pour éviter tout « oubli ».

concernés, afin d'éviter du stress supplémentaire aux collègues de ces services qui sont pour la plupart en sous-effectif et donc en souffrance.

SITE DE CERGY PONTOISE

Afin de rassurer les collègues travaillant sur ce site, nous demandons à la Direction de nous faire un point sur son devenir.

Un point sera fait en CHSCT. Le dossier n'est pas encore finalisé.

LOCAUX SYNDICAUX ET COMITE D'ENTREPRISE

Des bruits circulent comme quoi les syndicats et le Comité d'Entreprise seraient transférés sur un site à IVRY SUR SEINE afin de permettre à des services du siège de se replier au 24 boulevard de l'Hôpital durant les travaux des 4^e et 7^e étage. Les élus CGT demandent à la Direction de confirmer ou d'infirmer ces allégations.

Il ne s'agit que de discussion et réflexions sur la faisabilité. Ce projet d'envergure concernerait 400 personnes sur 2 étages et la Direction n'est pas en mesure de nous confirmer quoi que ce soit. Elle regrette seulement que certains hiérarchiques aient pris la liberté de diffuser l'information à leurs équipes sans qu'aucune décision en soit validée.

Les élus CGT ont demandé à la Direction de faire un rappel du droit du travail aux responsables



Agnès
KLEIN



Olivier
MARTINEZ



Brigitte
ROCHER